

20

Min Reuchamps, Emilie van Haute,
Jérémy Dodeigne, Audrey Vandeleene,
Benjamin Biard et Jean Faniel (dir.)

SCIENCE POLITIQUE

L'ABSP : 20 ANS
DE SCIENCE POLITIQUE
EN BELGIQUE FRANCOPHONE



DES ENJEUX DÉMOCRATIQUES SOUS-ESTIMÉS

Corinne **Gobin**

Jean **Faniel**

Le Groupe de travail QUESTIONS SOCIALES/CONFLITS SOCIAUX a été fondé au sein de l'ABSP en 2006. À première vue, son appellation peut sembler étrange. Elle reflète les motivations qui ont conduit à sa création.

L'objectif à la base de cette création était d'intégrer au sein de la science politique comme objets d'étude légitimes et courants les questions sociales rendues visibles dans la société à travers le conflit social. Il était évident pour les membres fondateurs du groupe qu'il s'agissait de faire une référence directe à la fameuse « question sociale » du XIX^e siècle, c'est-à-dire au combat ouvrier, né du refus qu'une partie longue et centrale de l'existence sociale – l'existence par et dans le travail – soit l'objet de processus d'aliénation, d'exploitation et de domination générés par l'emprise du capitalisme sur la société.

Le fait de mettre au pluriel cette « question sociale » relevait d'une volonté d'ouvrir le champ de l'analyse de l'hégémonie capitaliste actuelle, étant donné les modifications multiples qu'a connues ce régime d'exploitation sociale depuis deux siècles : cela permettait de prendre en compte dans l'analyse l'ensemble du monde du travail et non uniquement le monde ouvrier ; de réfléchir sur la façon complexe dont cette domination capitaliste s'articule avec des formes de domination plus anciennes (domination masculine, domination raciste...). Cela permettait aussi de voir comment l'extension du capitalisme au monde entier, avec la diffusion d'une idéologie productiviste et d'une idéologie de la modernité matérialisée par une technoscience industrialisée en pleine expansion, génère de nouveaux champs de conflits, et donc de nouveaux domaines de contestation sociale organisés par des mouvements sociaux nouveaux (tels les partisans de la

décroissance, par exemple, ou les altermondialistes). Parce qu'elles relèvent d'une interrogation sur la nature du pouvoir (politique, économique, social) et sur ses objectifs sociétaux globaux, ces questions relèvent de la science politique.

1. Un objet légitime mais peu traité

Pourtant, peu de politologues travaillent sur ces questions et, plus largement, la contestation sociale et les conflits liés au travail sont peu étudiés par les sciences sociales. La rareté du traitement de ces questions par la science politique s'explique sans doute par le fait que cette discipline s'est surtout constituée comme une science de l'administration du déjà là, tout comme la science juridique. Cette approche tend à délaissier les pensées et les analyses qui cherchent à réfléchir sur les dynamiques de la transformation sociale (dont sont porteurs la contestation et le conflit).

Nous avons également choisi de poser comme central à l'investigation scientifique en science politique le « conflit social », dans une acception large, renvoyant aux conflits de légitimités entre projets de société distincts, et donc aux conflits de pouvoir entre classes sociales quant à l'accès aux principales ressources qui permettent de gouverner une société.

Placer le conflit social au cœur de la réflexion scientifique relevait également d'un choix épistémologique en faveur de la réhabilitation d'une rationalité en valeur dans la construction des raisonnements et des analyses dans les sciences sociales. En effet, l'utilisation extensive de la notion de neutralité axiologique a en bonne partie conduit à un blocage intellectuel engendrant une extension forte de la pensée relativiste au sein des sciences sociales. Il s'agissait dès lors pour nous de montrer que, parallèlement à une neutralisation de la pensée critique à l'égard du capitalisme – phénomène que l'on observe de plus en plus à travers les grands médias ou l'essentiel des débats politiques – se produit une aseptisation de la pensée scientifique car le travail d'analyse critique est souvent dévalorisé et décrédibilisé en étant ravalé au rang de « travail normatif ». Or la science est selon nous une institution sociale qui, comme les autres institutions, est traversée par la question des grands enjeux macro-sociaux pour ce

qui concerne ce que peut être et/ou devenir l'humanité. Choisir un cadre théorique d'interprétation (quelle que soit la prétention de ce cadre : holisme, microsociologie, théorie des échanges...) revient toujours à privilégier une compréhension de la société contre d'autres compréhensions en tensions et en concurrence.

2. Un travail collectif fécond

Ces éléments expliquent pourquoi le groupe a focalisé son premier travail de recherche sur l'élaboration d'un ouvrage collectif (paru dans la collection de l'ABSP) intitulé *Le conflit social étudié* (Cussó *et al.*, 2008), titre reflétant les enjeux posés au sein du groupe. Il s'est agi de questionner un constat que nous posions comme général : le conflit social est de moins en moins toléré dans les sociétés contemporaines, y compris dans les universités lorsqu'il s'agit de l'étudier ou de l'enseigner. La réalité sociale du conflit entre grandes valeurs politiques (particulièrement l'égalité politique et socio-économique) est quasiment devenue taboue, tel un objet dont il serait malséant de traiter. L'ouvrage s'est concentré sur deux problématiques générales : voir comment le conflit social est évacué des raisonnements scientifiques contemporains en sociologie, dans les études sur la construction européenne et en économie, d'une part, repérer quelques processus politiques majeurs de fabrication d'une « société lissée » où les grandes tensions sociales sont évacuées par le pouvoir politique ou la technocratie des organisations internationales, d'autre part. Nous avons associé à cet ouvrage des collègues sociologues ainsi que de tout-e jeunes chercheur-e-s, mettant ainsi en pratique deux éléments de la philosophie générale de l'ABSP : pratiquer une grande ouverture aux autres disciplines des sciences sociales et collaborer sur un pied d'égalité entre seniors et jeunes chercheur-e-s dans la production de la recherche. Cet ouvrage a été présenté et discuté lors du congrès de l'ABSP tenu à Louvain-la-Neuve en 2008, à l'occasion duquel nous avons tissé des relations de travail avec des collègues français et anglais.

Par la suite, le groupe a structuré son travail de recherche autour de deux pôles de réflexion : un pôle plus macro-social lié aux rapports entre État et citoyenneté sociale et un autre s'attachant aux principales transformations contemporaines de l'em-

ploi en Europe occidentale. Ce double regard complémentaire continue à structurer le travail du groupe qui s'exprime principalement lors des congrès de l'ABSP et/ou lors des congrès des associations francophones de sciences politiques.

Ainsi, lors du congrès de Bruxelles de 2011 – événement commun à l'ABSP et au réseau des associations francophones –, le groupe a consacré trois sessions de travail au thème « Les salariés après 30 ans de “réformes sociales” : plus nombreux mais plus faibles ? » Il s'agissait d'étudier un des paradoxes du salariat : ce statut reste très largement dominant dans le monde du travail mais les droits qui lui sont attachés sont en forte régression par le fait des réformes politiques adoptées par les gouvernements au sein de l'Union européenne. La première session a interrogé le statut salarial sous un angle théorique afin de montrer comment les luttes collectives menées par le monde du travail, articulées à un imaginaire de gouvernement de la société plus démocratique, entre 1945 et 1975, ont permis de faire émerger des institutions (la sécurité sociale, la cotisation sociale, l'impôt redistributif, les services publics...) en les stabilisant dans le système de l'État social. Ces institutions sont partiellement porteuses d'une capacité d'émancipation sociale qui, renforcée, aurait pu permettre une sortie complète du capitalisme – raison expliquant l'entreprise actuelle de leur démantèlement. Une deuxième session a examiné le travail politique contemporain de transformation du statut salarial à travers les nouvelles réformes législatives touchant l'emploi. On y a interrogé plus spécifiquement le projet de « flexicurité », qui aboutit en fait à « sécuriser » le parcours précaire des salariés contraints à vivre la « mobilité » de l'emploi (banalisation des fermetures d'entreprise, des restructurations et des licenciements). Une troisième session a permis d'examiner sur une base comparative (entre pays et entre secteurs d'activité) la fragilisation du droit de grève en Europe occidentale. À cette occasion, nos collaborations avec des collègues français et anglais se sont encore renforcées.

En 2013, le groupe a participé au cinquième congrès international du réseau francophone des associations de sciences politiques, tenu à Luxembourg, à travers l'organisation de deux panels. Se penchant sur le domaine des politiques d'emploi, l'un offrait une analyse en tension entre le processus d'européanisation de ces politiques et l'inertie nationale liée à des résistances

ou à des incompatibilités socio-historiques entre une tradition nationale et la réforme décidée au sein de la gouvernance européenne. L'autre portait sur les politiques publiques de « l'urgence de l'austérité » pour étudier les dynamiques de délitement de l'esprit démocratique dont elles sont porteuses. Les travaux présentés dans ce second panel ont été remaniés et augmentés afin d'approfondir la comparaison entre la notion de l'austérité mobilisée par le pouvoir politique au Québec et celle mobilisée par les pouvoirs politiques au sein de l'Union européenne depuis le choc de la crise financière et bancaire déclenchée en 2008. La revue canadienne en ligne *Interventions économiques* a publié une sélection de ces textes (Collombat et Gobin, 2015), ce qui montre bien que cette dynamique de congrès international francophone débouche bien sur de réelles collaborations internationales fructueuses sur le plan de la publication scientifique.

Par ailleurs, les membres du groupe ont trouvé utile de créer un autre lieu de travail collectif qui permette de s'ouvrir plus facilement à l'interdisciplinarité. Dès 2011, plusieurs d'entre eux ont participé à la création du Groupe d'analyse des conflits sociaux (GRACOS), qui réunit politologues, sociologues, économistes et juristes. Depuis 2012, ce groupe publie chaque année un numéro du *Courrier hebdomadaire* du CRISP qui examine les mouvements de grève et de conflictualité sociale les plus remarquables survenus en Belgique au cours de l'année écoulée.

En 2014, lors du sixième congrès de l'ABSP, le Groupe de travail QUESTIONS SOCIALES/CONFLITS SOCIAUX a à nouveau présenté deux panels. L'un sur la reconfiguration des politiques sociales au sein des pays de l'Union européenne : après le choc financier international de 2008, le glissement des politiques de démarchandisation du salariat vers des politiques d'adaptation des emplois aux dites « contraintes » de la compétitivité des entreprises s'est accéléré, notamment sous la forme de l'adaptation de l'État social redistributif en État social « actif ». L'autre centré sur l'étude des dynamiques belges de contestation sociale liées aux divers conflits sociaux contemporains. Celui-ci a permis le développement de travaux qui seront rassemblés dans un ouvrage collectif à paraître en 2017 dans la collection « Science politique » de l'ABSP sur les particularités des mouvements sociaux dans le cadre belge.

En 2015, le groupe a participé à l'organisation d'un colloque international interdisciplinaire sur les types de polémiques liées

à la construction européenne, réfléchir sur le contenu des polémiques étant une entrée intéressante pour saisir l'état du débat démocratique. Une partie des communications de ce colloque sera publiée dans un futur numéro de la revue *Le discours et la langue*.

En 2016, un séminaire organisé par le groupe a permis de réunir les collègues politologues français auteurs et éditeurs de l'ouvrage *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa* (Combes *et al.*, 2016) pour un échange passionnant sur les traits principaux de la contestation sociale contemporaine dans ses liens avec l'occupation de l'espace. Un début de théorisation de ce phénomène, encore peu abordé en sciences politiques, a commencé à se mettre en place.

Enfin, à l'occasion du septième congrès de l'ABSP qui se tiendra à Mons en avril 2017, le groupe de travail organise à nouveau deux sections thématiques. L'une sera centrée à travers trois sessions de travail sur la transformation de l'implication de l'État dans le domaine des politiques liées au travail et dans ses rapports avec les organisations syndicales en s'interrogeant sur la nature actuelle des États au sein de l'Union européenne : peut-on encore parler d'État social et de démocratie ? L'autre, en une session de travail, permettra de s'interroger sur le possible choc entre référentiels idéologiques dans la conception et la mise en œuvre des politiques socio-économiques : le néolibéralisme a-t-il parachevé son emprise hégémonique ou reste-t-il, émerge-t-il d'autres modèles sociétaux ?

3. La démocratie comme angle privilégié de l'analyse

Quand on examine l'évolution globale de la science politique, force est de constater que l'analyse du conflit social comme moteur central du fonctionnement démocratique de la société est de plus en plus délégitimée et fragilisée et ce, à mesure que le conflit social est lui-même déconsidéré et réprimé (comme l'a notamment illustré la répression violente de la grève des mineurs par le gouvernement de Margaret Thatcher en 1984-1985). Le terme « démocratie » demeure certes aujourd'hui un référent lexical central dans l'argumentation des pouvoirs politiques en

Europe occidentale. Mais plusieurs facteurs contribuent à réduire l'effectivité de la démocratie : la proclamation néolibérale sans cesse martelée qu'« *il n'y a pas d'alternative* » (TINA); le carcan des politiques d'austérité et, plus globalement, des politiques de gouvernance économique européenne (qui incluent la neutralisation du contrôle politique de la monnaie par une Banque centrale européenne indépendante du pouvoir politique); l'évolution de la concertation sociale, tantôt instrumentalisée pour accroître la flexibilité, la précarité et la modération salariale, tantôt court-circuitée par des gouvernements qui appuient les thèses patronales face aux résistances syndicales; le développement des politiques sécuritaires et d'état d'exception renforcées après chaque vague d'attentats terroristes... Ces éléments conduisent à la banalisation et à la généralisation des mesures de paupérisation d'une part croissante des classes sociales les plus fragiles (notamment par le biais des réformes des législations de protection du travail et de celles menées dans les régimes de sécurité sociale), ainsi qu'à l'extension de l'autoritarisme dans la conduite des pouvoirs politiques (mobilisation de l'armée pour des tâches de police, répression de la contestation sociale avec un risque accentué de dommages physiques, voire létaux, pour les manifestants, détérioration des droits de protection de la vie privée...).

Parmi les questionnements ouverts dans l'ouvrage fondateur du Groupe de travail QUESTIONS SOCIALES/CONFLITS SOCIAUX, publié en 2008, figurait l'évolution du droit de grève. La remise en cause de ce droit en tant que droit social fondamental n'a cessé de se confirmer, que ce soit dans le discours patronal, dans celui porté par les médias dominants ou dans les réactions politiques aux conflits qui surviennent (en particulier dans le débat, parfois suivi d'initiatives législatives, de l'imposition du service minimum en cas de grève dans certains services publics). Dans certains cas, l'exercice de ce droit est même associé à un acte relevant du délit pénal. Ainsi, tant en France qu'en Espagne ou en Belgique, l'acte de grève a conduit à des jugements de tribunaux aboutissant à des peines de prison pour les grévistes (Gobin, 2016).

L'évolution des rapports de travail et d'emploi en tant que champs sociaux soumis particulièrement à des rapports conjoints et articulés de domination, d'exploitation et d'aliénation s'accé-

lère manifestement. Depuis plusieurs décennies, les pouvoirs politiques (nationaux et supranationaux) au sein de l'Union européenne ont veillé à promouvoir par des incitations positives le développement de l'emploi dit indépendant. Parallèlement, les protections associées au salariat (en ce compris les régimes de sécurité sociale, la fiscalité redistributive ou le développement de services publics efficaces) ont été remises en question, le statut de salarié étant lui-même sapé par la destruction massive des emplois (publics ou dans le secteur privé), par l'essor des conditions de faux indépendant, d'auto-entrepreneur ou de travailleur lié à une plateforme en ligne (dans le cadre de l'« ubérisation » de l'économie), par le développement du travail informel, du bénévolat et des contrats précaires, ou encore par la multiplication des petits boulots non rentables. Ces phénomènes sont plus largement liés aux transformations substantielles de l'économie dans le cadre de la mondialisation, en lien avec l'emprise des grands groupes économiques privés de dimension transnationale, et aux politiques d'austérité récessives menées au Nord comme au Sud.

Malgré ces évolutions, le travail, son organisation et les rapports (notamment de domination) qui le sous-tendent resteront des enjeux de société cruciaux à observer dans les années à venir, comme ils l'ont été depuis le XIX^e siècle. Le pouvoir politique dans les sociétés d'Europe occidentale semble être tenté par un renforcement de la dynamique actuelle de sortie du salariat par le bas. Pareille évolution risque d'aggraver encore plus les conflits sociaux et les tensions sociales qui s'expriment sous différentes formes (émeutes urbaines, mouvements sociaux pacifiques ou violents...). La situation sociale en sera d'autant plus explosive si se renforce la délégitimation même du conflit social par les catégories sociales qui exercent le pouvoir, qu'il soit politique, économique ou d'influence (notamment médiatique). En somme, c'est le projet démocratique même qui est en jeu.

RÉFÉRENCES

- Collombat, T., et Gobin, C. (dir.), « L'État social à l'épreuve de la crise financière de 2008. Pourquoi l'austérité ? Perspectives comparées », *Interventions économiques*, n° 52, 2015.
- Combes, H., Garibay, D., et Goirand, C. (dir.), *Les lieux de la colère. Occuper l'espace pour contester, de Madrid à Sanaa*, Paris, Khartala, 2016.

- Cussó, R., Dufresne, A., Gobin, C., Matagne, G., et Siroux, J.-L. (ed.), *Le conflit social éludé*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Science politique », 2008.
- Gobin, C., « Vers l'impossibilité de la grève générale face au droit de l'Union Européenne ? », in A. Morelli et D. Zamora (dir.), *Grève générale, rêve général? Espoir de transformation sociale*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2016, p. 307-320.

SCIENCE POLITIQUE

L'ABSP : 20 ANS DE SCIENCE POLITIQUE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

20

Depuis 1996, l'Association belge francophone de science politique fédère les chercheur-e-s en science politique dans les différents champs qui l'animent en Belgique francophone et au-delà. Cet ouvrage, 20^e volume de la collection « Science politique », marque le 20^e anniversaire de l'ABSP. Ces deux décennies ont vu de véritables métamorphoses au niveau politique et de la science politique. Ce livre collectif, mobilisant de nombreuses personnalités de l'enseignement, de la recherche et du service à la société, offre un regard rétrospectif et prospectif sur l'état de la science politique en Belgique francophone.

Cet ouvrage collectif a été coordonné par les membres du Bureau élu au sein du Conseil d'administration de l'ABSP.

Benjamin Biard, co-secrétaire de l'ABSP, est aspirant du Fonds de la recherche scientifique-FNRS à l'Université catholique de Louvain.

Jérémy Dodeigne, trésorier de l'ABSP, est chargé de recherche du Fonds de la recherche scientifique-FNRS à l'Université catholique de Louvain et chargé de cours adjoint à l'Université de Liège.

Jean Faniel, membre du Bureau de l'ABSP, est le directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).

Min Reuchamps, président de l'ABSP, est chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.

Audrey Vandeleene, co-secrétaire de l'ABSP, est chercheuse postdoctorale à l'Université de Lund.

Emilie van Haute, vice-présidente de l'ABSP, est chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.

